

# Assemblée Générale Espérance Musicale

Vendredi 26 septembre 2025, 19h30 Vienne-en-Val

## Sont présents :

Adhérents : Vincent Beauvilliers, Fanny Laury-Debœuf, Stéphanie Fouan, Vincent Gaillot et Philippe Mallet

Membres du bureau : Annabelle Antal, Béatrice Courtial, Audrey Gaillot

Professeurs : Matthieu Bouton, Pascal Martins

Représentants de la mairie : David Gudin

## Se sont excusés :

Adhérents : Katy Amelot, Valérie Coutrot, Tony Preto, Emmanuelle Venon et Anne Winckel

## Pouvoirs :

Valérie Coutrot, Katy Amelot, Tony Preto, Emmanuelle Venon pour Audrey GAILLOT

Anne Winckel pour Annabelle Antal

## **Ordre du jour :**

- 1. Bilan moral 2024/2025**
- 2. Bilan financier 2024/2025**
- 3. Saison 2025/2026 à venir**
- 4. Constitution du bureau**
- 5. Questions diverses**
- 6. Fin de séance**

### **1. Bilan moral 2024/2025**

#### Généralités

L'école emploie 4 salariés :

- Chant individuel, jardin, éveil et initiation, clarinette : Matthieu BOUTON
- Formation musicale (solfège) : Gabriel CHICH
- Batterie et percussions : Rodolphe BREGAINT
- Guitare classique, guitare électrique, basse : Max CORNELIE

Nous avons aussi travaillé avec trois prestataires : Grégory LUCAS pour l'enseignement de la guitare, du ukulélé et l'animation du groupe adulte, Olivier JUNQUA pour l'enseignement du piano, du chant et l'animation du groupe ados et Pascal MARTINS pour l'enseignement du piano.

Suite à l'arrêt maladie de Rodolphe le 01/01/2025, nous avons embauché Vincent LEMAIRE en CDD. Il a remplacé Rodolphe jusqu'à la fin de l'année musicale.

Cette année, l'école a eu 49 inscrits aux cours dont plusieurs participent à plusieurs cours.

Liste des cours donnés : solfège (1<sup>er</sup>cycle) - piano - guitare classique - guitare électrique - basse - batterie - ukulélé - clarinette - jardin musical - éveil musical - initiation musicale - chant individuel - atelier adultes - chorale enfants

Le bureau remercie l'équipe des professeurs pour leur investissement.

Cours	Nombre d'élèves musiciens	Nombre d'heures de formation
Jardin musical	4	60h
Eveil musical	0	0h
Initiation	2	45h
Solfège 1 <sup>er</sup> cycle	5	150h
Piano	18	285h
Guitare - Basse - Ukulélé	8	127,5h
Batterie	7	105h
Clarinette	1	15h
Ateliers adultes	5	225h
Atelier ados	3	67,5h
Chant individuel	1	15h
Chorale enfant	2	30h
TOTAL		1125 h de formation

### Projets réalisés :

- LOTO : samedi 30 novembre 20h00
- Auditions de Noël : dimanche 8 décembre 15h00
- Achat du nouveau piano (Atelier du piano - Orléans)
- Auditions de printemps : dimanche 30 mars 15h00
- Buvette Foulées solognotes : jeudi 1<sup>er</sup> mai toute la journée
- Gare à la grille au 108 rue de Bourgogne le ??????
- Fête de la musique : 21 juin sur Vienne-en-Val
- Gare à la grille au vide-greniers des Kids Viennois le dimanche 22 juin
- Examens de fin d'année : samedi 28 juin de 10h30 à 13h00
- Marche aux lampions du 14 juillet

### Organismes externes

- CMF (Confédération Musicale de France) à laquelle l'association s'est affiliée
- UDESMA45 (Union Départementale des Ecoles et Sociétés Musicales et Artistiques du Loiret)
- Mairie de Vienne-en-Val (subvention + prêt des salles)
- Assurance CMF
- CIHL (Comité Interentreprises d'Hygiène du Loiret) pour la médecine du travail
- URSSAF pour les cotisations salariales
- SACEM pour les reproductions de morceaux
- Chorale Val en Sol à qui sont prêtés un synthétiseur, un pupitre et une estrade en bois tous les 15 jours le mardi de 20h30 à 22h

**Vote pour le bilan moral 2024/2025 : Approuvé à l'unanimité**  
**Le bilan moral 2024/2025 est donc APPROUVE.**

## **2. Bilan financier 2024/2025**

Notre association n'a pas modifié les tarifs des inscriptions pour l'année 2024/2025.

Ces tarifs figurent sur la fiche d'inscription.

## **COMPTE DE RESULTAT 2024-2025**

CHARGES	PRODUITS
Achats (matières, fournitures, autres)	8 451,20
Vente de produits finis, prestation	8 424,28
Licences UDESMA	298,60
Subvention Conseil départemental	1 350,00
Autres prestations	0,00
Subvention Commune	4 800,00
CIHL	221,76
Subvention UDESMA	654,80
Entretien	0,00
Subvention Ministère	0,00
Assurances	234,30
Cotisations	17 498,23
Manuels scolaires	0,00
SACEM	0,00
Produits Financiers	155,09
Déplacements	0,00
Publicité	0,00
Fêtes, bals, prestations	
Services Bancaires	84,07
Salaires nets	5 273,68
Charges sociales	3 666,00
Prestataires	14 984,87
Frais divers	135,00
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>33 349,48</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (déficit)</b>	<b>-467,08</b>
	<b>TOTAL PRODUITS</b>
	<b>32 882,40</b>

**L'ESPÉRANCE MUSICALE  
45510 VIENNE EN VAL**

L'exercice 2024/2025 est déficitaire de 467,08€

**Vote pour l'exercice financier 2024/2025 : Approuvé à l'unanimité  
L'exercice financier 2024/2025 est donc APPROUVE.**

Etat de la trésorerie le 31/08/2025	
CAISSE	82,30
BANQUE	8 867,49
<b>TOTAUX DISPONIBLES</b>	<b>8 482,71</b>

### **3. Saison 2025/2026 à venir**

La situation financière de l'association montre des bilans budgétaires négatifs depuis quelques années. Pour pouvoir continuer à donner des cours de musique tout en prévoyant à terme une augmentation des professeurs, il a été décidé d'augmenter le tarif des cours afin d'éviter d'être en déficit. Les nouveaux tarifs sont inscrits sur la fiche d'inscription 2025/2026. Pour rappel, différentes actions sont déjà menées pour financer l'association : les demandes de subventions, les actions des bénévoles (foulées solognotes, karaoké, loto, ventes d'objets Initiatives ...). Les projets pour l'année 2025/2026 sont avant tout de maintenir les cours existants et d'assurer l'équilibre financier de l'association. Nous faisons donc toujours appel aux adhérents et donateurs pour nous aider à augmenter nos finances en organisant différentes manifestations (karaoké, vente d'objets, buvette du 1<sup>er</sup> mai ...)

Pour l'année 2025/2026 :

Gabriel CHICH a démissionné. Il est remplacé par Max Cornelie pour le solfège.

Nous sommes très heureux de retrouver Rodolphe Brégaint avec nous cette année. Nous lui souhaitons un bon retour.

46 inscrits actuellement pour 6 professeurs : mêmes cours que l'an dernier mais les effectifs ne seront clairs qu'après le début des cours

- Karaoké : samedi 15 novembre 20h00 (réunion du comité pilote le mercredi 1<sup>er</sup> octobre à 19h30)
- Auditions de Noël : dimanche 14 décembre 15h00
- Vente aux adhérents de produits (chocolats Initiatives ?)
- Chorale Macadamia : samedi 21 mars (avec en première partie : duo de Malo Gaillot et Olivier Junqua)
- Auditions de printemps : samedi 28 mars 18h00
- Buvette Foulées solognotes : 1<sup>er</sup> mai toute la journée (besoin de bénévoles !)
- Fête de la musique : Dimanche 21 juin sur Vienne-en-Val
- Examens de fin d'année : samedi 27 juin matin
- Marche aux lampions du 14 juillet

Le ménage d'été a été fait par Audrey et Annabelle. Tony fera celui d'Automne. Il nous faudrait des personnes pour assurer celui de Noël, celui d'hiver, celui de Printemps et celui de fin d'année. Pour cela, 2h sont nécessaires mais il faut venir avec son matériel de nettoyage.

Nous rappelons que les professeurs et les adhérents doivent laisser la salle dans l'état de propreté qu'ils l'ont trouvé. Un balai est à disposition dans la grande salle. Merci.

### Investissement matériel :

Nous poursuivrons l'entretien des instruments (accord du piano est à prévoir quand le chauffage sera rallumé) et continuerons d'investir dans du matériel (kakémono, 1 rallonge, 1 nouveau micro ...).

### **4. Constitution du bureau**

Le bureau de l'association est ensuite élu par le Conseil d'Administration à la suite de l'AG.

Colette Arnould a démissionné de ces fonctions de vice-présidente pendant l'été.

Audrey GAILLOT souhaite quitter ses fonctions de Présidente qu'elle occupe depuis 2017

Annabelle ANTAL souhaite quitter ses fonctions de Trésorière ; elle est entrée dans le bureau en même temps qu'Audrey GAILLOT.

Béatrice COURTIAL souhaite trouver une personne pour la remplacer dans sa fonction de secrétaire (fonction qu'elle occupe depuis 2015) et accepte, dans ce cas-là, de devenir vice-secrétaire.

Sont élus à l'unanimité :

- Audrey Gaillot en tant que Présidente jusqu'au 15/07/2026
- Annabelle Antal en tant que Trésorière jusqu'au 15/07/2026
- Béatrice Courtial en tant que Secrétaire jusqu'au 15/07/2026
- Fanny Laury-Deboeuf en tant que Vice-Secrétaire jusqu'au 15/07/2026
- Tony PRETO membre du Conseil d'Administration

## **5. Questions diverses**

L'association souhaiterait que ses 3 salariés passent en prestataires pour simplifier les tâches administratives. Ce point sera à revoir avec eux.

Il est rappelé par le représentant de la mairie qu'une salle par an est offerte à l'association pour l'organisation d'une manifestation (choix libre sur la salle qui sera offerte) et que la durée de la réservation ne prend pas en compte l'installation mais juste la manifestation.

Il sera demandé de l'aide aux adhérents pour l'accueil de la chorale Macadamia afin de déplacer le piano entre l'école de musique et la salle des Fêtes.

Le bureau remercie la commune de Vienne-en-Val pour son soutien (accès aux salles, finances).

## **6. Fin de séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 20h30.

Audrey GAILLOT

